



2016

Etxerat

Euskal
Preso eta Iheslari
Politikoen
**Senide eta Lagunen
Elkartea**

Rapport Annuel

1. LES CHIFFRES DE LA DISPERSION

1. 1 Les chiffres de novembre-décembre

Comme l'année dernière, si le nombre de prisonniers politiques basques a notablement baissé (fin 2015 le Collectif des Prisonniers Politiques Basques comptait 403 hommes et femmes dispersé.e.s dans 74 prisons. Presque tous ceux qui ont été libérés en 2016 ont accompli l'intégralité de leurs peines, souvent très longues). Il faut également souligner que le nombre de prisons n'a que très peu baissé, et que le nombre moyen de kilomètres à parcourir reste inchangé.

- ◆ 348 PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES
- ◆ 345 PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES DISPERSÉS DANS 69 PRISONS
- ◆ 2 prisonniers politiques basques dans 2 prisons d'Euskal Herria
- ◆ 266 prisonniers politiques basques dispersés dans 42 prisons de l'État espagnol
- ◆ 75 prisonniers politiques basques dans 23 prisons de l'État français
- ◆ 1 prisonnier politique basque au Portugal
- ◆ 1 prisonnière politique basque en Suisse
- ◆ 4 enfants dispersés avec leurs mères dans 2 prisons de l'État espagnol
- ◆ 3 prisonniers politiques basques en régime atténué pour grave maladie

1.2 Transferts

En 2016, il y eu 51 transferts :

- ◆ 23 dans l'État espagnol
- ◆ 19 dans l'État français
- ◆ 5 de l'État français vers l'État espagnol
- ◆ 2 de l'État espagnol vers l'État français

À la fin de l'année, seuls 2 prisonniers basques se trouvaient dans des prisons du Pays Basque, tous les deux atteints de maladies graves et incurables et séparés des autres prisonniers basques.

Voici les transferts de novembre-décembre :

- ◆ Le 3 novembre, **Oroz Mikel** de Liancourt à Muret
- ◆ Le 3 novembre, **Etxeberria Jonde** de Liancourt à Uzerche
- ◆ Le 8 novembre, **Txapartegi Nekane** à la prison Gefängnis de Zurich (Suisse)
- ◆ Le 10 novembre, **Zengotitabengoa Andoni** de Monsanto à Vale de Judeus (Portugal)
- ◆ Le 15 novembre, **Aranalde Maite** de Poitiers à Rennes
- ◆ Le 14 décembre, **Txibite Mertzede** de Fleury à Soto del Real
- ◆ Le 14 décembre, **Olabarrieta Iker** de Huelva à Sevilla
- ◆ Le 19 décembre, **Lasa Sebas** de Huelva à Villena
- ◆ Le 28 décembre, **Labeaga Urkode** de Murcia à Villabona

1.3 Les libérations de novembre-décembre

- ◆ Le 19 novembre, **Lete Alberdi Jose Ramon**, Azkoitia – d'A-Lama – après 21 ans en exil et 15 en prison
- ◆ Le 24 novembre, **Oiartzabal Anartz**, Donostia – d'Ocaña I – 14 ans
- ◆ Le 26 novembre, **Curto Saul**, Bilbo – de Fresnes, après avoir été remis aux autorités espagnoles – 4 ans
- ◆ Le 4 décembre, **Madina Tomas**, Galdakao – de Foncalent – 2 ans
- ◆ Le 13 décembre, **Etzaniz Julen**, Donostia – de Castello II – 8 ans
- ◆ Le 13 décembre, **Landaberea Arkaitz**, Donostia – de Mansilla – 8 ans
- ◆ Le 13 décembre, **Gurrutxaga Oroitz**, Orereta – après avoir été remis aux autorités espagnoles – 4 ans et demi
- ◆ Le 15 décembre, **Agirre Oihana**, Donostia – de Brieva – 5 ans
- ◆ Le 21 décembre, **Balardi Xabier**, Donostia – d'Herrera de la Mancha – 24 ans
- ◆ Le 25 décembre, **Trenor Carlos**, Donostia – d'Ocaña II – 9 ans

2. DROIT A LA SANTE

Les conditions de détention, la tension continuelle et l'allongement des condamnations provoquent de nombreux problèmes de santé chez les prisonniers. Ceux qui sont malades sont

dans l'impossibilité de se soigner, et ceux qui sont en bonne santé finissent par développer différentes pathologies. Les problèmes d'hygiène et de nourriture, le suivi médical (quand il existe) souvent insuffisant, l'interdiction de voir des médecins de confiance, les transferts incessants sont autant d'énormes obstacles pour les familles, les avocats et les professionnels de la santé qui tentent de suivre et traiter les prisonniers.

De plus, les mesures spéciales de sécurité appliquées aux prisonniers basques rendent le suivi encore plus difficile, car elles entraînent des retards ou annulations de consultations extérieures. Les violations de droits que nous dénonçons habituellement sont très graves, mais c'est dans ce domaine que la souffrance est poussée à l'extrême. Nous présentons dans ce bilan les cas les plus significatifs et les plus alarmants de l'année 2016.

À la fin de l'année, en plus des 3 prisonniers se trouvant sous régime atténué (prisonnier à domicile avec de strictes mesures de sécurité), 11 figuraient dans la liste des prisonniers atteints de maladies graves et incurables (liste à la fin de ce chapitre), sachant que certains autres, se trouvant dans la même situation, préfèrent garder l'anonymat.

Lorentxa Guimon

En raison de son état de santé critique, et suite à une forte mobilisation de Bagoaz, la libération conditionnelle a été accordée à la prisonnière politique basque Lorentxa Guimon le 25 février : elle souffre de la maladie de Crohn depuis 1991 et sa situation s'était fortement dégradée durant les mois précédents.

Si cette nouvelle a été un soulagement, nous devons souligner que le recours déposé par le Procureur a retardé cette libération pendant trois longs mois durant lesquels sa situation s'est encore aggravée : elle a été hospitalisée trois fois durant cette période. Un retard dont Lorentxa a souffert, comme continuent de souffrir les autres prisonniers gravement malades, dont nous demandons une fois encore et avec urgence la libération immédiate.

Gorka Fraile

Le 29 avril, le prisonnier politique basque Gorka Fraile qui se trouve à la prison de Badajoz (750 km) a été conduit par la police nationale à l'hôpital de la ville pour réaliser une TDM

(tomodensitométrie, technique d'imagerie médicale) de façon à déterminer l'évolution du cancer de la langue qui lui a été diagnostiqué en mars 2015. Le prisonnier est resté menotté durant tout le trajet, mais au moment où il allait être introduit dans la machine, les agents qui l'accompagnaient lui ont retiré les menottes. C'est alors que le médecin responsable de la TDM a exigé des agents qu'ils lui remettent les menottes pour la durée de l'examen. Ni les explications de Gorka Fraile sur sa situation, ni la présence permanente de l'escorte dans la salle d'examen, ni le danger que représente le fait d'introduire un objet métallique dans ce type de machine ne l'ont fait changer d'avis. Gorka Fraile a finalement été remenotté. Tout cela a rendu l'examen beaucoup plus difficile, le prisonnier basque ayant été obligé de maintenir une position douloureuse en plus de l'énerverment que tout cela n'a pas manqué de provoquer.

Un an auparavant, dans ce même hôpital où Gorka Fraile avait été transféré pour être opéré de sa tumeur à la langue, il avait également été maintenu menotté durant toute la durée de l'intervention chirurgicale. Durant la nuit précédente, l'escorte l'avait volontairement empêché de dormir avec des bruits, menaces, coups sur le mur. Les agents étaient aussi restés durant toute l'opération.

Nous avons dénoncé avec force l'attitude, opposée à toute éthique professionnelle, du responsable de la réalisation de la TDM, qui a soumis une personne gravement malade à une situation injustifiable et loin d'être nécessaire. Nous connaissons des cas de médecins qui ont insisté pour que les menottes soient retirées aux patients et que les examens puissent se dérouler dans de bonnes conditions, mais la situation inverse est très rare.

Au mois de juin, l'Audience Nationale de Madrid a refusé à ce prisonnier sa demande d'être transféré dans une prison proche de son domicile. Les Institutions Pénitentiaires espagnoles et le Tribunal Central de Vigilance Pénitentiaire avaient déjà refusé cette demande. Pour ce refus, l'Audience Nationale a utilisé le même modèle que pour les autres demandes, montrant ainsi qu'elle n'examine pas les cas individuellement.

Aitzol Gogorza

Les 13, 14 et 15 juin, Aitzol Gogorza, prisonnier politique basque gravement malade qui se trouve à la prison de Basauri, a été hospitalisé pour une nouvelle crise d'anxiété. Il souffre de Troubles

Obsessionnels Compulsifs de longue durée accompagnés de troubles psychotiques. Ce type de maladie se caractérise par une obsession pathologique autour d'une idée concrète, parfois insignifiante. Ce sont des périodes plus ou moins longues, durant lesquelles la personne qui souffre de ces troubles est incapable de penser à autre chose, avec des épisodes d'altération de l'humeur.

Il a été ramené depuis à la prison de Basauri, mais sa situation est extrêmement grave : les personnes atteintes de cette maladie vivent une grande souffrance. Cette souffrance est partagée par son entourage, qui ne sait comment faire face à de telles crises. Le problème devient encore plus grave dans un lieu clos comme la prison. Les crises sont de plus en plus fréquentes, avec des tentatives répétées d'automutilation, qui le conduisent à être de plus en plus souvent transféré au Service de Psychiatrie de l'Hôpital de Basurto.

Il faut souligner que les crises étant de plus en plus fréquentes, la récupération est de plus en plus difficile. Selon le rapport du 11 avril 2014 de l'Institut Basque de Médecine Légale, Aitzol Gogorza souffre de Troubles Obsessionnels Compulsifs et de Trouble Dépressif et présente un fort risque de suicide. Ce rapport conclut que la libération d'Aitzol est souhaitable pour l'efficacité de son traitement. Malgré la gravité de son état, toutes les demandes de remise en liberté faites par ses avocats ont été rejetées.

Du 6 au 12 août, Aitzol a mené une grève de la faim, demandant sa libération, la législation prévoyant ce droit pour les prisonniers qui, comme lui, sont atteints de maladies graves et incurables.

Le 20 décembre, Aitzol Gogorza a de nouveau été admis à l'hôpital de Basurto. Se sentant très mal depuis quelques jours, son état a encore empiré, ce qui l'a conduit à demander à être hospitalisé. Un traitement lui a été prescrit puis il a été ramené à la prison de Basauri. Ce nouvel événement porte à 24 le nombre d'hospitalisations d'Aitzol depuis son transfert dans l'État espagnol.

Josetxo Arizkuren

Le 24 juin, le prisonnier politique basque Josetxo Arizkuren, originaire d'Iruña, a été emmené de la prison d'A Lama (Pontevedra) pour un transfert à celle de Murcia. Les conditions dans lesquelles se passent habituellement ces transferts et les antécédents de la prison de Murcia dans le domaine de la santé ont généré une vive inquiétude dans l'entourage de ce prisonnier gravement malade.

Jose txo Arizkuren souffre d'une cardiopathie ischémique sévère avec implantation d'un stent. La semaine précédente, ce prisonnier navarrais avait dû être admis deux fois à l'infirmerie de la prison pour recevoir de l'oxygène. S'il bénéficiait d'un suivi médical correct à la prison d'A Lama, la situation dans laquelle se sont trouvés d'autres prisonniers gravement malades à celle de Murcia n'inspire aucune confiance quant à la façon dont il sera suivi là-bas. Etxerat rappelle avoir dénoncé les graves négligences de la prison dans le cas d'un autre prisonnier à qui le médecin avait annoncé la présence de métastases plus de six mois après l'examen qui avait conduit à leur découverte. Le traitement reçu pendant l'hospitalisation et le traitement de ce prisonnier avait aussi été particulièrement dur, ce dernier ayant dû rester menotté durant les 18 sessions de chimiothérapie prescrites. Sa famille avait également eu le plus grand mal à lui rendre visite à l'hôpital lors de son opération.

D'autre part, les prisonniers sont transférés dans les habitacles minuscules des fourgons pénitentiaires, sans espace pour bouger ou changer de position pendant les longues heures de voyage, ce qui entraîne un épuisement et une sensation de malaise physique aggravés par la chaleur en cette saison. Ils doivent passer par différentes prisons durant le transfert qui peut durer jusqu'à une semaine, et, beaucoup trop souvent, le traitement est interrompu jusqu'à l'arrivée à la prison de destination et l'examen du dossier par le service médical.

Ce transfert éloigne Jose txo Arizkuren de sa compagne, également incarcérée à A Lama, rendant impossible la visite à laquelle ils ont droit et obligeant leurs familles à se déplacer vers deux prisons différentes, toutes les deux éloignées de 800 km du Pays Basque, pour pouvoir leur rendre visite.

Ibon Fernandez Iradi

Le 22 juin, la Cour de Cassation française a rejeté la décision de maintenir en prison le prisonnier politique basque Ibon Fernandez Iradi. En mai 2015, la justice française avait rejeté la deuxième demande de suspension de peine (prévue par la loi Kouchner) d'Ibon Fernandez Iradi, incarcéré à la prison de Lannemezan, alléguant que sa maladie était compatible avec la prison. Comme son avocate l'avait alors déclaré dans les médias, cette décision était inacceptable, car elle

allait à l'encontre de ce que tous les experts médicaux avaient déclaré jusqu'alors.

La Cour de Cassation de Paris a donc rendu une décision rejetant l'argumentation utilisée par la Chambre d'Application des Peines, ce qui impliquait le réexamen cette demande de suspension de peine.

Les premiers symptômes de la maladie d'Ibon Fernandez Iradi sont apparus début 2011. Après une rechute à l'automne 2012, avec une symptomatologie douloureuse dérivée d'une possible myélite para-infectieuse diagnostiquée antérieurement, de nouveaux examens neurologiques ont été réalisés à l'hôpital Purpan de Toulouse et ont conduit au diagnostic de sclérose en plaques (maladie grave, dégénérative, incurable, chronique et progressive du système nerveux central).

Le 15 décembre, pourtant, le Tribunal d'Application des Peines de Paris a rendu sa décision de refuser de libérer Ibon Fernandez Iradi. Il considère donc que le suivi médical qu'exige la sclérose en plaques dont ce prisonnier est atteint est pleinement compatible avec son séjour en prison.

Etixerat a dénoncé avec force cette décision, qui montre le peu de cas que l'État français fait des droits essentiels et qui annule le droit à la santé d'Ibon Fernandez Iradi. Pour notre part, nous n'accordons aucun crédit à un rapport déclarant qu'une maladie telle que la sclérose en plaques, qui exige un traitement et un suivi extrêmement stricts, est compatible avec les conditions de détention. Une personne atteinte de cette maladie pourrait-elle soutenir cette décision ?

Ibon Iparragirre

En octobre, nous avons appris que la situation d'Ibon Iparragirre s'était encore dégradée, avec une forte baisse de ses défenses. Ses dernières analyses ont montré des résultats extrêmement inquiétants. Nul n'ignore ce que représente le SIDA au stade C, c'est-à-dire le plus grave. De plus, la prison prend bien soin de maintenir Ibon isolé des autres prisonniers politiques basques, rendant ainsi sa situation encore plus difficile. Et la libération conditionnelle prévue par la législation espagnole pour les personnes se trouvant dans son cas continue de lui être refusée. Le suivi, traitement et les soins dont il a besoin et qui ne lui seront jamais administrés en prison lui sont également refusés. C'est son droit à la santé qui est ainsi annulé.

Des proches d'Ibon Iparragirre ont fait savoir à Etxerat que ce prisonnier politique basque avait été agressé par un surveillant de la prison d'Alcala-Meco le matin du vendredi 7 décembre. Cette agression s'est produite après que le sous-directeur du Centre Pénitentiaire ait dit à Ibon Iparragirre qu'il devait se rendre à l'infirmerie. Un surveillant l'a alors conduit dans une petite salle du module de l'infirmerie, puis, une fois à l'intérieur, a fait mine de le gifler, ce qui a conduit le prisonnier basque à arrêter avec sa main celle du surveillant. Après avoir dit à Ibon Iparragirre de garder « ses mains tranquilles », le surveillant lui a donné des coups répétés, dont certains lui ont causé des blessures au visage. D'après ce qui a été dit à ses proches, Ibon Iparragirre est toujours à l'infirmerie.

Nous le répétons : la situation d'Ibon est critique. Ce n'est pas la première fois que ce prisonnier politique basque fait l'objet d'abus et d'agressions de la part des surveillants de la prison d'Alcala-Meco. À la gravité de ces faits, il faut ajouter celle de sa maladie.

Ibai Aginaga

Le 19 octobre, le prisonnier politique basque Ibai Aginaga aurait dû être transféré à l'hôpital de Sevilla pour une consultation demandée depuis des mois, mais ça n'a pas été le cas. En effet, avant de sortir de la prison, les agents de la Guardia Civil qui devaient l'escorter lui ont ordonné de se déshabiller intégralement, ce qu'Ibai Aginaga a refusé. Cette situation a généré une forte tension pour le prisonnier basque, qui n'a évité que de justesse une agression de la part de l'un des agents. Ceux-ci lui ont ensuite présenté un document à signer, dans lequel il déclarait renoncer à la consultation médicale. Ibai Aginaga a refusé de signer ce document, puisqu'il s'opposait non pas à la consultation mais à une fouille non-réglementaire. La Guardia Civil a pourtant refusé de l'emmener à l'hôpital.

Ibai Aginaga souffre d'un trouble cardiaque qui est à l'origine de la demande de consultation par un spécialiste. Les prisonniers politiques basques de la prison de Sevilla ont réalisé un txapeo (refus de sortir de sa cellule – la sortie est obligatoire dans les prisons espagnoles) pour dénoncer la situation vécue par leur camarade. Il faut souligner que, si elles ne sont pas exceptionnelles, il est quand même assez rare que la Guardia Civil exige ce type de fouille lors des transferts, d'autant plus que les conditions exigées pour cela par la réglementation ne sont pas réunies dans ce cas. Ibai Aginaga n'a pourtant pas pu réaliser sa consultation médicale.

Cet incident s'est produit dans le contexte d'une grève de la faim réalisée de façon tournante par les prisonniers basques de cet établissement en solidarité avec les prisonniers gravement malades.

Joseba Borde

Le 16 novembre, l'association de professionnels de la santé Jaiki Hadi a fait savoir qu'elle venait d'inscrire le prisonnier politique d'Ugao (Bizkaia) Joseba Borde Gaztelumendi dans la liste des prisonniers basques atteints de maladies graves et incurables, après qu'un cancer du côlon lui ait été diagnostiqué. Les représentants de l'association ont déclaré « le fait que cette liste s'allonge au lieu de diminuer montre la chose suivante : la situation sanitaire des prisonniers continue de se dégrader et aucune mesure n'est prise à ce sujet ». Ils ont souligné « aucune libération n'a été accordée cette année dans l'État espagnol pour mettre un terme à ces incarcérations qui empêchent le contrôle et le traitement des maladies graves ».

Avec ce nouveau cas, nous avons terminé l'année 2016 avec une liste de 11 prisonniers gravement malades.

Prisonniers gravement malades

1. Jostxo ARIZKUREN RUIZ (Iruñea, 1958) - PRISON : A Lama (A Coruña). Arrêté en 1999. Ischémie myocardique sévère. Cathétérisme cardiaque avec implantation d'un stent.

2. Gari ARRUARTE SANTA CRUZ (Hernani, 1980) – PRISON : Almeria. Arrêté en 2003. Spondylarthrite ankylosante. Arthralgie des membres inférieurs.

3. Jagoba CODO CALLEJO (Donostia, 1964) – PRISON : Castello II (Albocasser). Arrêté en 2001. Spondylarthrite Ankylosante B27 négatif. Ensemble de signes de pluripathologie.

4. Iñaki ETXEBERRIA MARTIN (Iruñea, 1964) – PRISON : Topas (Salamanca). Arrêté en 1996. Myopie majeure à longue évolution. Hémorragie rétinienne de l'œil droit. Aphakie de l'œil gauche. Glaucome bilatéral.

5. Ibon FERNANDEZ IRADI (Hernani, 1971) – PRISON : Lannemezan (État français). Arrêté en 2003. Sclérose en plaques.

6. Gorka FRAILE ITURRALDE (Durango, 1970) – PRISON : Badajoz. Arrêté en 1998. Carcinome épidermoïde sur le dos de la langue.

7. Aitzol GOGORZA OTAEGI (Orereta, 1975) – PRISON : Basauri. Arrêté en 1999.

Troubles obsessionnels compulsifs. **ISOLÉ DES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES.**

8. Ibon IPARRAGIRRE BURGOA (Ondarroa, 1973) – PRISON : Alacala-Meco. Arrêté en 2010. SIDA au stade C. Tâche dans le lobe gauche du cerveau, entraînant une perte de la vue et d'autres fonctions cognitives. **ISOLÉ DES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES.**

9. Jose Ramon LOPEZ DE ABETXUKO LIKINIANO (Gasteiz, 1949) – PRISON : Villabona (Asturias). Arrêté en 1989. Bradycardie symptomatique. Fibrillation atriale. Adénome de la prostate.

10. Jesus Maria « Txus » MARTIN HERNANDO (Basauri, 1960) – PRISON : Zaballa. Arrêté en 2002. Schizophrénie dysthymique avec des épisodes délirants. **ISOLÉ DES AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES.**

11. Joseba BORDE (Ugao-Bizkaia, 1959) – PRISON : Curtis-Teixero (Coruña). Arrêté en 2002. Ablation d'une tumeur cancéreuse au colon en avril 2016. Ne nécessite pas de chimio ou de radiothérapie pour l'instant, mais d'un suivi de contrôle très strict.

3. AUTRES CONSEQUENCES DE LA DISPERSION

3.1 Accidents

En 2014, il y avait eu 10 accidents sur les routes de la dispersion ; en 2015, 5 dont 4 au mois d'avril. En 2016, nous avons subi 8 accidents, dont 3 au mois de juin et 2 le même jour de novembre.

Le premier accident de la dispersion de l'année 2016 a eu lieu le 24 janvier à 5h20 du matin. Un ami de la prisonnière politique basque Olga Comes se dirigeait vers la prison de Mansilla-Leon pour lui rendre visite quand il a été heurté par un autre véhicule qui arrivait derrière

lui à grande vitesse. L'accident s'est produit à la frontière entre la Rioja et la Navarre dans une zone où il y avait beaucoup de brouillard. Ces conditions ajoutées à la vitesse de l'autre voiture ont fait sortir l'ami d'Olga Comes de la route. Sa voiture a été frappée sur le côté gauche à la hauteur d'une station-service. Elle a heurté d'abord la barrière médiane puis la barrière latérale. Après avoir appelé la police et les pompiers, l'ami d'Olga Comes a été évacué à l'hôpital de Lizarra où on lui a fait des examens. La voiture a été remorquée à Logroño, et la victime de l'accident n'a pas pu se présenter au centre pénitentiaire de Logroño à 9h – il est obligatoire de se présenter une demi-heure avant la visite.

Le 2^{ème} accident de l'année a eu lieu le 20 février à l'entrée de la municipalité d'Arkaute (Araba), lorsque des proches du prisonnier politique basque Iñaki Bilbao qui revenaient de la visite à la prison de Castello II ont heurté un sanglier qui avait surgi devant eux. Les occupants de la voiture n'ont heureusement pas été blessés, en raison surtout de la faible vitesse à laquelle ils roulaient à cette entrée d'agglomération et en raison de la pluie.

Le samedi 14 mai, des amis du prisonnier politique basque Arkaitz Goikoetxea ont eu un accident aux environs de Burgos, au retour de la prison de Valdemoro (Madrid) où ce dernier se trouvait temporairement pour des raisons juridiques. Dans ce cas, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et a heurté à plusieurs reprises la barrière centrale, ce qui a fait éclater le pneu avant, puis le pneu arrière. Les deux occupants ont dû finir leur voyage en taxi, et s'ils semblaient indemnes sur le moment, l'un d'eux a dû être examiné le lendemain pour de fortes douleurs.

Le 4 juin, deux proches de la prisonnière Oihana Agirre, incarcérée à la prison de Brieva, à 470 km de chez elle, ont eu un accident au retour de la visite. Après plus de 11h de route et un voyage de près de 1000 km, à la hauteur de Kanpezu, un sanglier qui traversait la route a obligé le conducteur à freiner brusquement, en conséquence de quoi la véhicule qui était derrière eux leur est rentré dedans.

Le 12 juin, quatre proches du prisonnier politique basque Aitor Agirrebarrena, incarcéré à Puerto de Santa Maria à plus de 1000 km de chez lui, ont eu un accident au retour de la visite à la hauteur de Salamanca. La voiture qui les précédait a freiné brusquement et ils n'ont pas pu éviter la collision. Personne n'a été blessé, mais aucun accident n'est sans gravité, d'autant moins quand il s'agit de

déplacements forcés ; un voyage obligatoire de plus de 20 h et 2000 km, avec le risque imposé.

Le 26 juin, des proches du prisonnier politique basque Gorka Lupiañez (un adulte et un mineur) ont eu un accident en allant à la prison de Topas (Salamanca, 440 km). Leur voiture a eu de gros dégâts, et ils sont arrivés en retard à la prison, où ils n'ont pu voir Gorka Lupiañez que 15 minutes.

Les 7^{ème} et 8^{ème} accidents de l'année, simultanés, ont eu lieu à 21h30 le 19 novembre, à la hauteur du kilomètre 34 de la route Burgos–Gasteiz, quand une colonie de sangliers a croisé la trajectoire de la fourgonnette qui revenait des visites à la prison de Huelva, dans laquelle se trouvaient six parents et amis de prisonniers politiques basques et deux chauffeurs solidaires. La voiture qui roulait derrière eux a heurté le même groupe d'animaux. Par le plus grand des hasards, s'y trouvait également une personne qui revenait d'une visite à un prisonnier basque ; en l'occurrence de Dueñas, León. Un voyage qui, dans le cas de la fourgonnette, atteignait déjà les 1750 km parcourus et 27 heures de voyage ; pour la voiture, près de 1000 km. En conséquence de l'impact, les neuf personnes ont été transportées aux urgences ; six d'entre elles portent une minerve et doivent garder le repos sur prescription médicale. Ils ont également eu à affronter les tentatives d'intimidation de la Guardia Civil qui a finalement trouvé le moyen de donner, en plus, une amende de 100 € à l'une de ces personnes. Aucun des deux véhicules n'a pu poursuivre le voyage ; la voiture a été déclarée totalement sinistrée.

3.2 Violations du droit aux visites

La prisonnière politique basque AnaBelen Egues empêchée de voir son père

Le 17 février dernier, les Institutions Pénitentiaires espagnoles ont refusé un permis extraordinaire demandé par la prisonnière politique basque Ana Belen Egues (Elduain) –prisonnière à Cordoba (810 km). Il faut expliquer que ce « permis extraordinaire » ne consiste pas en un permis de sortie, mais en un transfert temporaire vers des prisons basques ; les prisonniers le sollicitent quand des situations extrêmes affectent leurs familles. Dans ce cas, Ana Belen Egues a demandé ce permis après la mort soudaine de sa mère, et pour rendre visite à son père très âgé qu'elle n'a pas vu depuis 10 ans en raison des

1.620 km qu'il faut parcourir pour se rendre à la prison où elle se trouve.

Comme dans le cas d'Unai Bilbao début décembre, ces événements remettent sérieusement en question les arguments utilisés par l'Audience Nationale de Madrid pour nier le fait que l'éloignement viole le droit à la vie familiale. Citons textuellement : *La situation des familles quant à un hypothétique empêchement de déplacement vers le lieu du Centre Pénitentiaire, que ce soit pour des raisons d'âge, de santé ou autres de type financier, se résolvent avec les permissions extraordinaires que le détenu peut demander, même s'ils peuvent refuser le traitement pénitentiaire, auquel cas les difficultés et obstacles à l'exercice de ce droit seront une conséquence de volonté du détenu lui-même.*

Le prisonnier politique basque Rufino Arriaga n'a pas pu faire ses adieux à son père

Le prisonnier politique basque Rufino Arriaga (Sevilla, 910 km) a demandé en septembre 2015 un permis extraordinaire de transfert temporaire vers une prison basque pour pouvoir voir sa famille : ses parents, d'âge très avancé, ne sont plus en mesure de faire d'aussi longs voyages depuis des années. Si le permis qu'il avait demandé pour voir sa mère avait été accepté il y a trois ans, le 12 mars 2016 sa demande a été refusée par les institutions pénitentiaires.

La famille du prisonnier politique basque Igor Suberbiola privée de visite suite à un transfert soudain

Le prisonnier politique basque Igor Suberbiola a été transféré le 21 mars de la prison de Lyon (900 km) à celle d'Arles (750 km). Ce changement a été si soudain que les surveillants ont à peine laissé à Igor Suberbiola le temps de ramasser quelques objets, mais pas celui de préparer ses affaires pour le transfert à Arles. D'autre part, sa famille a perdu la visite de ce week-end, ainsi que les billets d'avion et la réservation de l'hôtel.

Obstacles et pressions lors des déplacements des familles aux visites

À la fin du mois de février, des proches du prisonnier politique basque Carlos Cristóbal, incarcéré à la prison d'Algeciras, ont rencontré de sérieux obstacles durant leur voyage à cause du refus des employés d'une agence de voitures de location de leur remettre le véhicule qu'ils avaient réservé préalablement par internet. Les amis du prisonnier politique basque étaient venus jusqu'à Malaga en avion pour continuer ensuite jusqu'à Algeciras en voiture de location. Quand ils se sont présentés à l'agence Record.go, les employés ont refusé de leur remettre le véhicule loué et ont justifié leur refus en invoquant les nombreuses questions et recherches effectuées par la police sur la personne qui avait loué cette voiture. Le retard dû au fait de devoir improviser une solution dans un si court délai pour effectuer le trajet Malaga-Algeciras, aurait pu leur faire manquer la visite après un voyage de 1.100 km et autant pour le retour. Mais en plus, les amis du prisonnier politique basque ont dû faire face à la tension et à l'énervement qui accompagnent logiquement une situation que l'on peut qualifier de harcèlement. Pour les familles, les filatures, menaces, pressions diverses et harcèlement lors des voyages sont des situations plus fréquentes que ce que l'on imagine. Etxerat souhaite dénoncer les pénalités ajoutées pour ces personnes déjà obligées de faire face à de très longs voyages pour se rendre aux visites et ce genre de comportement qui sont de toute évidence intentionnels et qui génèrent encore plus de tension.

La famille du prisonnier politique basque Fermin Vila empêchée de lui rendre visite suite à un transfert

Le vendredi 8 avril, le prisonnier politique basque Fermin Vila se trouvait à la prison de Valdemoro (490 km) où il venait d'être amené depuis celle de Villena (Alacant) quand il a été informé qu'il allait à nouveau être transféré vers une autre prison. Le même jour, sa famille a appelé la prison pour réserver un parloir et a été informée d'un prochain transfert. Le parloir leur a pourtant été accordé pour le lendemain 16 h, et les surveillants ont précisé que les visiteurs devaient se présenter une heure avant comme d'habitude. Quand ils sont arrivés à la prison, on leur a dit d'attendre jusqu'à 16 h, et c'est pendant ce laps de temps que Fermin Vila a été emmené. Quand

l'heure de la visite est arrivée, les surveillants ont notifié à la famille son transfert à Alcala-Meco. La famille a parcouru 1000 km au total pour cette visite manquée.

Joseba Iturbide et Izaskun Lesaka en lutte pour leur droit aux visites internes

Incarcérés dans des prisons différentes, ce qui empêche la réalisation de visites internes auxquelles ils ont droit en tant que couple, ces deux prisonniers politiques basques ont revendiqué, par ces actions, leur droit à la vie familiale. Selon ce que les familles des deux prisonniers ont communiqué à Etxerat, Joseba Iturbide Otxoteko, incarcéré à Fleury, à 950 km de son domicile, a entamé une grève de la faim hier 28 juin, tandis qu'Izaskun Lesaka Argüelles, incarcérée à Poitiers, à 550 km de chez elle, est entrée volontairement au mitard le 15 juin. Le fait d'être incarcérés dans des prisons différentes empêche ces deux prisonniers de réaliser les visites auxquelles ils ont droit, limitant leur communication aux correspondances écrites. Avec ces mesures de protestation, le couple demandait à être placé dans la même prison. Tous les deux ont demandé à de nombreuses reprises aux autorités françaises de résoudre cette situation. Après deux ans sans le moindre signe de solution, Joseba Iturbide et Izaskun Lesaka ont décidé de faire un pas supplémentaire pour obtenir le respect de leurs droits. Tous deux ont mis un terme à leur grève de la faim, Joseba le 8 juillet, Izaskun Lesaka le 14 juillet.

La direction de la prison de Zaballa a utilisé une procédure irrégulière pour empêcher les visites en vis-à-vis d'Agurtzane Delgado

La prisonnière politique basque Agurtzane Delgado, incarcérée à la prison de Granada, à 780 km de chez elle, avait été transférée à la prison de Zaballa le 23 mai. Ce transfert répondait à une demande réalisée des mois auparavant pour pouvoir rendre visite à sa mère, qui, en raison de son âge avancé, ne peut plus effectuer des visites exigeant de tels voyages depuis de longues années. Une fois à Zaballa, Agurtzane Delgado avait été conduite, sous escorte, au domicile de sa famille à Eibar, où elle avait pu rester avec sa mère pendant une heure.

La prisonnière politique basque avait alors demandé à la prison de Zaballa une visite en vis-à-vis (parloirs familiaux) pour le mois de

mai, et une autre pour le mois de juin, une seule de ces visites spéciales étant autorisée dans le mois par le règlement pénitentiaire. La direction de la prison n'a pourtant pas autorisé ces visites durant les mois correspondants, fixant les dates de ces parloirs aux 2 et 5 juillet. Le transfert d'Agurtzane Delgado à la prison de Granada le 29 juin met en évidence le fait que la procédure irrégulière consistant à repousser les vis-à-vis de mai et juin au mois de juillet n'avait d'autre but que d'empêcher leur réalisation.

Ettxerat souhaite attirer l'attention sur l'attitude de la direction de la prison de Zaballa, qui a donc utilisé une procédure irrégulière pour empêcher les proches d'Agurtzane Delgado de lui rendre visite sans, pour une fois, être obligés de faire un voyage de plus de 1500 km. Ces faits démontrent une fois de plus l'intentionnalité de la politique pénitentiaire.

D'autre part, durant son séjour à Zaballa, Agurtzane Delgado a demandé à rester dans cette prison proche de son domicile en application de la loi en vigueur et des normes internationales. Sans avoir obtenu la moindre réponse, la prisonnière politique basque a de nouveau été éloignée, ce qui met à nouveau en évidence que quelle que soit la nature des demandes réalisées par les prisonniers politiques basques, la réponse des autorités pénitentiaires est globale et systématique.

La Ertzaintza entrave la visite du prisonnier basque Unai Bilbao à sa famille

Le 29 juillet, des proches du prisonnier politique basque Unai Bilbao, incarcéré à 860 km à la prison d'Albolote (Granada), ont fait savoir à Ettxerat que la Ertzaintza (police de la Communauté Autonome Basque) avait entravé la visite du prisonnier à son domicile familial le week-end précédent. Concrètement, il a été maintenu fermement menotté durant tout le temps de la visite à sa famille, une mesure dégradante et inhumaine, et le traitement de la part des agents de l'escorte a été agressif, tant verbalement que physiquement, ceux-ci allant jusqu'à le pousser quand il descendait l'escalier de sa maison. La famille va déposer une plainte pour ces faits, de même qu'Unai Bilbao auprès des Institutions Pénitentiaires. Nous rappelons que ce n'est pas la première fois qu'Unai Bilbao et sa famille subissent la violation de leur droit à la vie familiale. La prison de Granada avait retardé pendant près de deux mois le permis extraordinaire qu'il avait demandé pour aller voir sa mère - finalement décédée en décembre sans avoir pu

revoir son fils- , incapable physiquement de faire le voyage de 1700 km nécessaire à la visite.

Après lui avoir refusé le transfert pour voir sa mère malade, les autorités pénitentiaires ont amené la prisonnière politique basque Josune Arriaga à Iruña pour ses funérailles

La prisonnière politique basque Josune Arriaga a été transférée le vendredi 9 septembre de la prison de Topas (Salamanca) à Iruña pour assister aux funérailles de sa mère décédée le 7 après une longue maladie. Cinq jours seulement auparavant, la prison de Topas lui avait notifié un refus pour sa demande de transfert exceptionnel pour pouvoir lui rendre visite. Entourée d'un gros dispositif policier, accompagnée de sa famille et des dizaines de personnes venues lui montrer leur affection et leur solidarité, la prisonnière politique basque n'a pu assister qu'aux funérailles de sa mère, car le permis lui a été aussi refusé pour se rendre à l'incinération qui avait lieu le matin. Bien que les rapports médicaux qui avaient été joints à sa demande confirmaient l'extrême gravité de son état, sa requête a été refusée. « Qu'elle est en train de mourir, c'est toi qui le dis », a été le seul commentaire du représentant de la prison qui lui a notifié le refus. La situation de la mère de Josune Arriaga était pourtant très critique, et les médecins avaient annoncé qu'elle pouvait mourir à n'importe quel moment.

Josune Arriaga a été arrêtée en 2010 et transférée peu de temps après à la prison de Topas (Salamanca), à 440 km de son domicile familial. Durant toutes ces années, la mère de la prisonnière politique basque a été privée des visites hebdomadaires et du vis-à-vis mensuel auxquels elle avait droit car son état de santé ne lui permettait pas de parcourir les 900 km de déplacement forcé. En 2014, Josune Arriaga avait été transférée à son domicile d'Iruña pour une visite d'une heure en présence de la police.

De plus, Josune Arriaga a été ramenée à la prison de Topas sans avoir pu faire les vis-à-vis prévus avec sa famille. Ce transfert a privé Josune et sa famille de la visite qui était prévue cet après-midi, seule occasion pour eux de se voir depuis le décès de sa mère. Comme l'ont dit ses proches, ils n'ont toujours pas eu l'occasion de lui raconter comment se sont passés ses derniers instants. C'était aussi pour eux la seule occasion de pouvoir la voir sans être obligés de faire un voyage de 900 km.

Une erreur des surveillants a coûté très cher à la famille du prisonnier politique basque Oier Gomez

Le prisonnier politique basque Oier Gomez a été transféré le 7 septembre de la prison d'Osny à celle de Fleury-Mérogis pour la durée de son procès à Paris. Après avoir été informée de ce transfert, sa famille a réalisé les démarches nécessaires pour pouvoir lui rendre visite. Un parloir leur a été confirmé par téléphone pour le 14 septembre à 8 h du matin. Quand le père d'Oier Gomez s'est présenté à la prison de Fleury, dans la région parisienne, pour réaliser cette visite, les surveillants présents lui ont dit qu'il ne figurait pas dans les autorisations. Toutes les démarches qu'il avait menées n'avaient servi à rien, et il n'a pas eu d'autre choix que d'entamer le voyage du retour sans avoir pu voir son fils. Quelques heures plus tard, d'autres membres de la famille d'Oier Gomez recevaient un appel de la prison, disant qu'il s'agissait d'une erreur et qu'il pouvait faire la visite. Le père du prisonnier politique basque se trouvait alors à la gare. Il a dû prendre un taxi pour revenir à la prison, et a pu faire une visite d'une heure et demie. Le père d'Oier Gomez a remis à Etxerat le décompte des frais occasionnés par ce voyage, auxquels se sont ajoutés le prix du taxi et du nouveau billet de train pour le retour. - Voiture (aller-retour) Gasteiz - Biarritz: 40.00 - BILLETS aller-retour en TGV: 126.00 - Taxi (aller): 35.00 - Hôtel: 42.00 - Repas: 25.00 - Taxi (Fleury-Montparnasse) après le refus de visite: 35.00 - Taxi (Montparnasse-Fleury) après la nouvelle confirmation: 43.00 - Taxi (Fleury-Montparnasse) après la visite: 40.00 - Nouveau billet de train pour le retour: 100.00 - Frais de téléphone (+/-) 10.00 Total : 496 euros

La sœur du prisonnier politique basque Iker Olabarrieta privée de visite après une décision arbitraire des surveillants de la prison de Huelva

Le 17 septembre, la sœur du prisonnier politique basque Iker Olabarrieta, ses deux enfants en bas âge et un ami se sont rendus à la prison de Huelva pour réaliser la visite hebdomadaire. Ils devaient avoir ensuite le vis-à-vis familial. La sœur du prisonnier politique

basque n'a pas pu réaliser la visite. Les surveillants lui ont dit que la visite n'avait pas été réservée, ce qui avait été fait par un appel téléphonique pour les quatre personnes. Comme cela arrive fréquemment avec les réservations par téléphone, il n'existe aucune preuve permettant de résoudre ces situations qui se produisent trop souvent. La sœur d'Iker Olabarrieta n'a pas pu entrer au parloir. D'autre part, les deux neveux du prisonnier politique basque s'étaient rendus il y a peu à la prison de Huelva. La famille essaie d'espacer les voyages, pour leur éviter de ressentir trop souvent la fatigue et le poids d'un voyage de plus de 2.000 km. Cette fois pourtant, il s'agissait d'une occasion spéciale, car Iker Olabarrieta avait obtenu l'autorisation de faire des photos de famille lors du vis-à-vis. Mais ils n'ont pas pu obtenir cela non plus en dépit de l'autorisation écrite. L'attitude des surveillants, qu'il s'agisse des habituelles décisions arbitraires ou des non moins habituelles erreurs ajoute de la tension et de l'énerverment non seulement pour les familles qui voyagent mais aussi pour la personne qui attend. Malgré toutes les démarches préalables et l'obtention de toutes les autorisations exigées, ces voyages de plusieurs centaines de kilomètres se déroulent toujours dans l'incertitude de pouvoir finalement réaliser la visite.

3.3 Graves agressions contre les prisonniers

Arantza Zulueta prisonnière politique basque et avocate des prisonniers politiques basques : ISOLEMENT TOTAL

Arantza Zulueta, avocate de prisonnier-e-s politiques basques, a été arrêtée en janvier 2014 dans le cadre de l'opération contre la solidarité et l'assistance à ce Collectif. En avril de la même année, elle a été transférée à la prison de Puerto III à Puerto de Santa Maria. Depuis, elle s'y trouve en situation d'isolement total. Arantza Zulueta, qui est en détention préventive, en était à 30 mois dans cette situation en décembre 2016. Elle est la seule femme prisonnière politique basque de la prison de Puerto III et la seule prisonnière à l'isolement dans cette prison. Elle est dans un module où, occasionnellement seulement, des prisonnières de droit commun sont amenées pour des sanctions ou en isolement préventif. En dehors des rencontres, toujours tendues, avec les surveillants et les 40 minutes de visite hebdomadaire, Arantza Zulueta peut passer des jours, des semaines, des mois entiers sans voir personne d'autre. Elle a droit à 4 heures de promenade chaque jour, qu'elle passe également isolée, dans un

espace de 15 x 3 mètres couvert par un grillage métallique. Elle n'a pas accès au gymnase, ni aux ateliers, ni aux autres installations : elle ne peut donc participer à aucun cours ni activité. Le seul exercice qui lui est permis est l'usage d'une bicyclette statique placée dans une autre cellule.

Arantza Zulueta souffre, depuis des mois, de troubles de la vision, attribués dans un premier temps à une allergie. Cependant, soit en raison d'un diagnostic erroné, soit en raison d'un manque d'efficacité du traitement, ces troubles sont en train de s'aggraver. Mais cette prisonnière politique basque n'a pas accès non plus à l'infirmerie ni à la consultation médicale. Le médecin l'examine dans le couloir, en présence de plusieurs surveillants. Il lui est même arrivé de se contenter de l'examiner à travers la petite fenêtre de la porte de la cellule.

Les fouilles sont permanentes et très agressives. Malgré le strict isolement dans lequel elle se trouve, les surveillants lui imposent fréquemment de se dénuder intégralement, et jettent ses vêtements par terre. Il y a trois mois, sa cellule a été fouillée pendant qu'elle était à la visite. En tant qu'avocate en activité, elle avait des notes sur sa ligne de défense. Celles-ci lui ont été retirées, ce qui représente une violation du secret professionnel, de la confidentialité et du droit à la défense.

Selon ce que ses avocats ont expliqué, la prison justifie l'application de ce régime à Arantza Zulueta par « ses liens avec une organisation terroriste non encore dissoute et qui, selon tous les indices, a toujours des liens en prison ». Il suffit de rappeler que cette prisonnière politique basque n'a pas encore été jugée pour mesurer le respect que porte l'administration pénitentiaire au concept de présomption d'innocence. Il faut aussi rappeler que la législation espagnole et la législation européenne considèrent que l'isolement doit être une mesure exceptionnelle qui ne peut être prolongée dans le temps. De fait, même quand l'isolement répond à une accumulation de diverses sanctions, la norme établit des périodes de 24 à 48 heures en détention « normale » entre les sanctions, qui en aucun cas ne doivent dépasser 14 jours.

3.4 Harcèlement envers les familles

La compagne du prisonnier politique basque Mikel Karrera condamnée à 3 mois de prison avec sursis pour un incident durant une visite

Le tribunal de Melun a condamné la compagne du prisonnier politique basque Mikel Karrera à trois mois de prison avec sursis. Elle avait été arrêtée l'année précédente avec leur fille de 14 mois à la suite d'un incident survenu au moment d'entrer à la visite. La première audience avait été fixée à novembre 2015, mais les juges du tribunal de Melun l'ont repoussée à juin de cette année. Le 1er juin, ce tribunal a déclaré la compagne de Mikel Karrera coupable d'avoir tenté de remettre des substances ou objets interdits, en l'occurrence un téléphone mobile. La sentence de trois mois de prison a été assortie d'un sursis de 5 années, durant lesquelles si un incident similaire survenait, elle serait incarcérée pour cette condamnation ajoutée à celle que prononcerait alors le tribunal pour la nouvelle accusation.

La compagne du prisonnier politique incarcéré à Réau Sud-Francilien (État français, 930 km), avait été arrêtée en mars 2015 avec leur fille, car elle avait oublié de retirer son téléphone portable du sac à dos avant d'entrer dans la prison pour une visite en UVF. Elle avait eu beau répéter qu'il ne s'agissait que d'un oubli, elle avait été arrêtée et placée en garde-à-vue durant douze heures. Sur ces douze heures, elle en avait passé huit séparée de son bébé, sans pouvoir même l'allaiter. La police française a utilisé cette situation pour faire pression sur la compagne de Mikel Karrera, qui est restée de longues heures sans pouvoir contacter personne, pas même son avocat à qui les policiers ont menti, disant que sa cliente ne se trouvait pas dans ce commissariat. Ils ont également dit à la famille de la jeune femme que l'enfant se trouvait avec sa mère, alors que celle-ci ne savait pas où était sa fille ni comment elle allait. Durant cette garde-à-vue, un agent lui a avoué que tout cela lui arrivait « parce qu'elle était la compagne de Mikel Karrera ». Cela expliquerait le fait qu'à aucun moment, ni les policiers, ni les juges n'aient tenu compte du fait qu'il ne pouvait s'agir que d'un oubli, les sacs étant fouillés minutieusement à l'entrée de la prison.

La fourgonnette qui amenait les familles de prisonniers politiques basques à la prison de Cordoba stoppée par la Guardia Civil sous la menace des armes en pleine autoroute

Le samedi 10 septembre, à 4 h du matin, deux voitures banalisées de la Guardia Civil ont coupé la route et fait stopper la fourgonnette dans laquelle voyageaient les familles de prisonniers politiques basques incarcérés à Cordoba pour se rendre à la visite, l'obligeant à s'arrêter au bord de l'autoroute. Les 6 occupants de la fourgonnette ont vu venir quatre agents courant vers eux et les braquant avec leurs pistolets. Visiblement très nerveux, les agents ont ouvert les portes et pointé une arme sur la tête du chauffeur qu'ils ont obligé à sortir et à s'allonger sur le sol. Ils ont procédé de la même façon avec son copilote, un autre chauffeur volontaire, qu'ils ont en plus menotté dans le dos, pendant qu'un agent s'appuyait sur lui, l'écrasant contre l'asphalte. Tout en criant qu'il s'agissait d'une opération anti-terroriste, ils ont maintenu les deux membres du collectif de chauffeurs bénévoles Mirentxin immobilisés au sol, et, en les braquant également de leurs armes, ils ont obligé les familles à sortir du véhicule. Ces moments ont été très durs en raison de l'agressivité, de l'attitude d'excitation et d'énervement extrêmes des agents qui leur ont fait croire que, à tout moment, ils pouvaient mettre fin à leurs vies. Peu de temps après, les gardes civils leur ont dit qu'il s'agissait d'une erreur et sont partis. Ils n'avaient pourtant contrôlé ni le véhicule, ni l'identité des personnes présentes. Il restait alors encore deux heures de route aux familles pour arriver à Cordoba, deux heures avec les nerfs en pelote, augmentant encore le risque d'accident déjà existant. Il restait aussi 10 autres heures de retour, avec la fatigue et la tension accumulées.

Etixerat considère ces faits comme extrêmement graves, tant pour la situation de danger que les familles et les chauffeurs ont dû vivre que pour la tension dans laquelle ils ont dû affronter le long voyage du retour. Plus de 1000 km durant lesquels cette tension augmente encore le risque déjà élevé. De la même façon, nous démentons le fait qu'il s'est agi d'une erreur. Etixerat a rappelé, dans la conférence de presse lors de laquelle elle a dénoncé ces faits, que les contrôles soi-disant « aléatoires », de même que les filatures et le harcèlement de la part des forces de police sont très habituels durant les voyages vers les prisons. La fréquence de ces épisodes montre la

volonté d'ajouter la peur, la tension et l'usure psychique aux voyages que les familles sont obligées de réaliser.

3.5 Criminalisation

L'Audience Nationale espagnole poursuit 47 personnes ayant travaillé pour le respect des droits des prisonniers politiques basques

Le 22 avril, l'Audience Nationale de Madrid a ouvert une procédure contre 47 personnes qui ont travaillé dans le domaine de la solidarité envers les prisonniers politiques basques et leurs familles sur la demande du juge Eloy Velasco. Ce sont des personnes qui avaient, pour la plupart, été arrêtées auparavant lors de différentes opérations menées par les forces de polices espagnoles. Parmi elles, se trouvent des membres de Herrera, Jaiki Hadi (assistance médicale et psychologique aux prisonniers), Etxerat (deux de nos porte-parole) et les avocats des prisonniers politiques basques. Tous luttent, dans des espaces différents, pour le respect des droits de nos parents et amis emprisonnés.

Etxerat dénonce le veto contre Jone Artola et la criminalisation de l'association

Le délégué du Gouvernement espagnol Carlos Urkijo avait dénoncé et déposé un recours en 2013 contre le choix de Jone Artola comme Txupinera des fêtes de Bilbao. Le 2 avril, le tribunal administratif de Bilbao a confirmé ce recours, qui mentionne le travail de Jone Artola comme porte-parole d'Etxerat. Etxerat a donné une conférence de presse à Bilbao pour dénoncer la criminalisation de Jone et de l'association, à laquelle ont participé des familles qui ont été porte-parole de l'association et Jone elle-même. À la question des journalistes, celle-ci a déclaré que pour certains, la condition de parent d'un prisonnier ou d'une prisonnière politique basque est « d'une autre catégorie ». Ainsi, elle a rappelé que Sonia Polo (également présente à la conférence de presse) avait reçu une lettre contenant une balle de pistolet quand elle était Txupinera.

4. DURCISSEMENT DES CONDITIONS DE DETENTION

Durant l'année 2016, un certain nombre de luttes et de protestations ont été menées, la grande majorité en raison de durcissements des conditions de détention. Face à différentes violations de droits essentiels, les prisonniers politiques basques se voient parfois obligés d'entamer des mouvements de lutte, aux conséquences toujours lourdes.

En raison notamment des gros problèmes qui se posent au niveau de la communication avec les prisonniers, il est très difficile de faire une liste exhaustive de ces violations. Voici quelques exemples de l'année 2016.

La prisonnière politique basque Itziar Moreno placée arbitrairement à l'isolement à Fresnes

Dans le courant du mois d'avril, un mouvement général avait commencé à se mettre en place à la Maison d'Arrêt des Femmes de Fresnes. Une lettre comportant la signature de 40 prisonnières (les Basques étaient 3) avait été remise à la direction, exprimant un certain nombre de revendications, parmi lesquelles la résolution des graves problèmes d'hygiène, l'accès aux UVF, un traitement plus respectueux de la part des surveillantes, de meilleures conditions pour les prisonnières enceintes... N'ayant obtenu aucune réponse, elles ont réalisé un blocage symbolique de la cour de promenade le 2 mai pendant 10 minutes.

Le même jour, la prisonnière politique basque Itziar Moreno a été conduite dans une cellule d'isolement, au prétexte qu'elle était la meneuse de ce mouvement. Les autres prisonnières basques ont aussitôt provoqué leur transfert au mitard, en protestation. Elles en sont sorties le 8 mai, mais y sont aussitôt retournées. Un envoi massif de lettres a également été mis en marche depuis l'extérieur pour demander la levée de cette sanction, aussi violente qu'arbitraire, et qui peut selon les lois françaises durer indéfiniment selon le bon vouloir de la prison.

En solidarité avec elles, de nombreux mouvements ont été réalisés dans les autres prisons, notamment à la MAH de Fresnes où les 5 prisonniers basques sont entrés en grève de la faim illimitée le 10 mai, ou encore par d'autres actions à Osny, Meaux, St Martin de Ré... Un fort mouvement de solidarité s'est également développé à l'extérieur, tant au Pays Basque qu'à Paris. Itziar Moreno est également entrée en grève de la faim le 23 mai.

Ce mouvement a pris fin le 31 mai avec la sortie de l'isolement d'Itziar Moreno, qui a aussitôt été transférée à Fleury.

Lutte à la Maison d'Arrêt des Femmes de Fleury

Les prisonnières politiques basques de Fleury-Mérogis (930 km) ont entamé une lutte le 4 avril après la mise en place d'un nouveau système par la prison. Parmi d'autres points, les heures de promenade ont été réduites à 2 heures quotidiennes avec une alternance entre le matin et l'après-midi ce qui fait que quand elles ne peuvent pas se rendre au gymnase, elles sont ensuite recluses en cellule toute la journée, jusqu'à 26 heures d'affilée le week-end. Pour protester contre ces restrictions et revenir au système antérieur, elles ont lancé un appel à un envoi massif de lettres à la direction de la prison. Elles ont également réalisé des blocages quotidiens symboliques de 10 mn en promenade. De nombreuses prisonnières de droit commun ont rejoint ce mouvement, mais ont reçu diverses menaces de la part de la direction de la prison.

Actions à la Maison d'Arrêt des Hommes de Fleury pour le regroupement des prisonniers basques dans une même division

Les 7 prisonniers politiques basques qui se trouvent à la Maison d'Arrêt des Hommes de Fleury-Mérogis ont commencé le 9 mai un mouvement de lutte dans l'objectif d'être tous regroupés dans la même division, et non séparés dans deux divisions différentes comme c'est le cas actuellement, car cela augmente la dispersion et les empêche de communiquer entre eux. Le 31 août, après diverses actions, ils ont eu gain de cause et ont été réunis dans une même division.

Tension à la prison de Huelva

Le 31 octobre, un simple tapis de gymnastique pour sortir en promenade a été à l'origine d'une discussion lors de laquelle le prisonnier politique basque Sebas Lasa a été menacé à plusieurs reprises d'être passé à tabac, selon ce que sa famille a fait savoir à Etxerat. Face à cette situation, Sebas Lasa a demandé la présence du chef de division ou de tout autre supérieur de ce surveillant, avec lequel les problèmes sont fréquents pour les prisonniers politiques basques. Cette demande, cependant, n'a pas été prise en compte. En conséquence, Sebas Lasa, à l'heure de la fermeture des cellules, a refusé d'entrer dans la sienne, s'il ne parvenait pas à parler à quelqu'un des menaces reçues, attitude soutenue et secondée par les autres prisonniers basques. Ceux-ci ont finalement réussi à parler avec un supérieur de la tension continue qui dérive de l'attitude de ce surveillant. Le lendemain, à l'heure de la promenade, tous les prisonniers politiques basques ont emporté un tapis de gymnastique dans la cour.

Cet incident est survenu dans le contexte d'une grève de la faim tournante en solidarité par les prisonniers politiques basques de cette prison avec leurs camarades atteints de maladies graves et incurables.

Ibon Goieaskoetxea et Alex Zobaran ont passé deux mois au mitard de la prison de Valence

Les prisonniers politiques basques Ibon Goieaskoetxea et Alex Zobaran sont entrés volontairement au mitard (cellule disciplinaire) de la prison de Valence au début du mois d'août. Par ce mouvement, ils revendiquaient leur transfert vers une prison proche d'Euskal Herria et dénonçaient les conditions de détention de cette prison qui ne correspondent pas à celles d'un établissement pour condamnés.

À partir du 6 août, ces deux prisonniers politiques basques ont, en accord avec leurs familles, annulé toutes les visites. Ils maintenaient cependant les communications écrites et téléphoniques. Ils dénonçaient ainsi le dilemme face auquel sont placés les prisonniers basques et leurs familles : courir les risques imposés par la dispersion et l'usure physique et économique qui va avec, ou ne pas réaliser les visites auxquelles ils ont droit.

D'autre part, la tension ne cessait de croître parmi l'ensemble des prisonniers en raison de la dureté de cette prison à caractère

disciplinaire. Une mutinerie a eu lieu le dimanche 25 septembre, lors de laquelle des prisonniers ont réussi à se procurer des clés de cellules, qu'ils ont ouvertes et incendiées. La situation n'a pas affecté l'intégrité physique des prisonniers politiques basques, qui comme nous l'avons dit, se trouvaient au mitard. Cependant, toutes leurs affaires se trouvaient dans leurs cellules « ordinaires », et toutes celles d'Alex Zobaran ont été brûlées.

Après deux mois au mitard, Ibon Goieaskoetxea et Alex Zobaran ont été transférés respectivement à Arles et St-Martin-de-Ré le 19 octobre.

5. VIOLATION DU DROIT AUX ETUDES

Le lundi 12 septembre, la commission des études d'Etixerat a organisé un rassemblement à Bilbao à l'occasion de l'ouverture officielle de l'année scolaire de l'Université du Pays Basque. Des représentants des familles, des syndicalistes, des enseignants, des élèves et du personnel administratif de l'UPB ont revendiqué le droit pour les prisonniers politiques basques d'étudier dans cette université publique et en euskara, demandant aux autorités de la Communauté Autonome Basque que ce droit, prévu dans la législation, soit garanti.

Les personnes incarcérées poursuivaient des études à l'université publique de la CAB depuis les années 80 ; mais, en 2003, elles ont été expulsées de l'UPB, décision précédée d'une forte campagne médiatique dans ce sens. Pour la commission des études d'Etixerat, les démarches réalisées ces dernières années par les autorités de la CAB et de l'UPB ont été insuffisantes pour remédier à cette situation injuste. La commission a demandé aux représentants du Gouvernement Basque de garantir le droit aux études pour tous, prévu par Loi du Système Universitaire Basque, en vigueur depuis 2004. Elle a également dénoncé les 12 années durant lesquelles cette loi n'a pas été appliquée en ce qui concerne ce point. Elle a également demandé aux représentants de l'UPB de remplir leur fonction de base. Pour la commission, aujourd'hui encore, l'UPB continue de se plier à l'interdiction d'exercer sa fonction première qui est d'enseigner, quand il s'agit des prisonniers basques situés dans des prisons espagnoles ; et ce, parce qu'elle n'est pas parvenue à l'accord exigé par le Gouvernement de Madrid pour pouvoir inscrire des personnes incarcérées.

Elle a resitué cette interdiction d'étudier dans le contexte de la politique pénitentiaire appliquée en Espagne et en France, qui ne cache pas son objectif de châtier les prisonniers basques de façon spécifique : éloignement, dispersion et isolement, allongement des peines, violation de droits essentiels... autant de mesures qui ont pour objectif principal de détruire ces prisonniers en tant que personnes tout en nous punissant parce que nous sommes leurs parents et amis.

La Commission des Études a indiqué qu'elle revendique le dépassement de ces politiques inhumaines et la garantie du droit à étudier dans les prisons, l'un des nombreux droits essentiels qui sont violés. Dans ce sens, elle a demandé à l'UPB, au Département de l'Éducation et au Gouvernement de Gasteiz de prendre les mesures politiques, légales et académiques qui s'imposent pour que ce droit soit garanti. Elle leur demande d'assumer et de réaliser deux aspects fondamentaux pour garantir le droit à l'éducation dans les prisons :

- Signer l'accord exigé par le Gouvernement de Madrid pour que les personnes basques incarcérées dans des prisons espagnoles puissent étudier à l'UPB.

- Surmonter la discrimination et le fonctionnement déficient de l'UPB en offrant aux étudiants incarcérés dans des prisons françaises un enseignement gratuit et de qualité.

6. DECES

L'exilé politique basque Gaizka Sopelana est mort

L'exilé politique basque Gaizka Sopelana est mort le 2 novembre. Il était rentré à Bilbao en août 2016 après 35 ans d'exil, pour être suivi à l'hôpital Kruzes pour la grave maladie dont il souffrait.

7. ACTEURS POLITIQUES ET SOCIAUX - INSTITUTIONS

Accord contre la dispersion au Parlement de Navarre

Après l'accident du 24 janvier, Etxerat a mis en marche son protocole : elle a réalisé une conférence de presse, des rassemblements, et rédigé une lettre à envoyer massivement au Secrétariat des Institutions Pénitentiaires. Pour sa part, le Parlement de Navarre a adopté un accord contre les politiques pénitentiaires d'exception, dont l'éloignement, avec les voix d'EH Bildu, Geroa Bai, Podemos et Ezkerra. De la même façon, la Secrétaire à la Paix, la Cohabitation et aux Droits humains du Gouvernement de Navarre a exprimé sa solidarité avec la personne blessée et la famille d'Olga Comes.

Etxerat a participé au 3ème Forum Social pour la Paix

Le 3ème Forum Social de soutien au processus de paix a eu lieu le 30 janvier à Gernika (Bizkaia) et avait pour objectif de poser les bases d'un désarmement organisé. Etxerat y a participé. Les organisateurs, Bake Bidea, Uharan et Gernika-Lumoko Batzordea ont réuni différents intervenants internationaux dans le théâtre Lizeo. Deux sujets centraux ont été abordés, les conditions du désarmement d'ETA d'une part, et les négociations en cours autour de la paix en Colombie d'autre part. Brian Currin s'est exprimé sur la situation au Pays Basque, et Véronique Dudouet de la Fondation Berghof et Kristian Herbolzheimer, directeur du programme « Conciliation Ressources » pour la Colombie ont parlé de ce que la société civile peut apporter au processus de désarmement.

Etxerat a fait parvenir une lettre à l'ambassadeur français en Espagne

Le 24 février, Etxerat a profité de la visite au Parlement Basque de l'Ambassadeur de France dans l'État espagnol Yves Saint-Geours pour lui faire parvenir une lettre exposant la situation urgente des prisonniers politiques basques Ibon Fernandez Iradi et Lorentxa Guimon et demander leur libération immédiate en raison de leur grave état de santé.

Etxerat accueille avec espoir le refus de la dispersion par les *Juntas Generales* de Gipuzkoa

Toujours en février, EH Bildu et Podemos ont proposé de demander depuis les *Juntas Generales* de Gipuzkoa au Gouvernement

espagnol encore en formation de refuser la politique de dispersion appliquée aux prisonniers politiques basques et à leurs parents et amis. Le PNV s'est ensuite joint à cet accord. Ce nouvel engagement a ajouté un maillon à la chaîne commencée avec l'accord obtenu par le quadripartite au Parlement de Navarre et la solidarité exprimée par le Secrétaire à la Paix et à la Cohabitation du gouvernement de Navarre après le premier accident de l'année sur les routes des prisons lointaines. Ce qui nous donne de l'espoir.

La délégation de députés européens préoccupée par la situation des prisonniers politiques basques et de leurs familles

Une délégation d'eurodéputés est venue en Euskal Herria les 15 et 16 février. Elle était composée de sept parlementaires : Gabi Zimmer (Présidente du parti de gauche GUE/NGL), Josep-Maria Terricabras (député européen ERC), Mark Demesmaeker (député du parti flamand conservateur NVA), Malin Björk (Vice-Président du GUE/NGL et député du Vansterpartiet), Martina Anderson (députée européenne du Sinn Féin et Présidente de la délégation du Parlement Européen chargée des relations avec la Palestine) et Lidia Senra (députée européenne d'Alternativa Galega de Esquerda). L'agenda de ces deux journées a été chargé de rendez-vous avec différents acteurs politiques et sociaux. La délégation a notamment été reçue au Parlement de la CAV et au Parlement de Navarre, où elle a rencontré les responsables des commissions « Paix et Cohabitation » des deux communautés. En plus d'avocats et de différents acteurs sociaux, elle a également rencontré les élus signataires de la Déclaration de Bayonne.

Cette visite faisait suite à un voyage à Bruxelles d'Etxerat et d'Herrira il y a un an. Les eurodéputés se sont à nouveau réunis avec des familles, mais aussi avec les collectifs Sare et Bagoaz. Les sentiments exprimés par ces élus européens ont été la surprise et l'inquiétude. C'est ainsi qu'ils ont fait part de leur « préoccupation » quant à la situation des prisonniers politiques basques dans les prisons espagnoles et françaises. Selon l'eurodéputée Gabi Zimmer, « les prisonniers doivent purger leur peine près de chez eux ». Etxerat analyse de façon positive les réunions et rencontres réalisées par la délégation d'eurodéputés qui est venue ces jours-ci en Euskal Herria pour mesurer les conséquences de la politique pénitentiaire sur les prisonniers politiques basques et sur leurs proches. Nous regrettons

cependant l'attitude de certains partis qui ont annoncé, certains avant même l'arrivée des eurodéputés, leur refus de participer aux réunions ouvertes qui ont été organisées avec eux.

Le 26 avril, ce même groupe de parlementaires européens a rendu public le rapport qu'ils ont réalisé sur la base des informations recueillies lors de ces entretiens. Dans une conférence de presse à Bruxelles à laquelle Etxerat a assisté, ils ont présenté leurs conclusions et recommandations. Les eurodéputés ont présenté ce document articulé autour de quatre thèmes principaux : l'allongement des peines, la situation des prisonniers gravement malades, les libérations conditionnelles et la dispersion. Sur ces différents aspects, les élus européens critiquent l'attitude des États espagnol et français. Ils concluent ce rapport en disant que « le respect des droits humains des prisonniers basques pour motifs politiques n'est pas opposé au respect des droits humains des victimes d'ETA » et en demandant aux gouvernements français et espagnol de respecter les droits des prisonniers et de cesser d'appliquer des politiques discriminatoires exceptionnelles.

Accord contre la dispersion à la Mairie de Gasteiz

L'Assemblée Plénière de la mairie de Gasteiz a approuvé le 27 mai une motion contre la politique pénitentiaire actuelle et ses conséquences directes, dans ce cas sur les enfants et jeunes mineurs. Cette motion a été approuvée grâce aux voix des partis EH Bildu, EAJ-PNV, Podemos et Irabazi. Le PP et le PSE ont voté contre. Comme cela a déjà été fait dans d'autres villes et villages, Etxerat a proposé aux groupes municipaux de Gasteiz de soumettre une motion à l'Assemblée Plénière sur les conséquences de la politique pénitentiaire actuelle. Cette proposition détaille, dans ce cas, les conséquences spécifiques sur les enfants et jeunes mineurs, conséquences qui affectent gravement les droits de l'enfant. La proposition a été acceptée par EH Bildu, qui a présenté une motion demandant la désactivation de la politique de dispersion car elle suppose une condamnation pour les familles et une souffrance ajoutée. Cette motion exprime également l'engagement pris par la mairie de réaliser un suivi des prisonniers de Gasteiz, et avant tout de ceux qui ont des enfants mineurs. Le troisième point signale que l'accord obtenu sera communiqué tant au gouvernement espagnol qu'au gouvernement français.

Lors du tour populaire, ont pris la parole Felipe Bravo, père de Zigor Bravo, pour donner un témoignage direct sur la dispersion et ses conséquences sur les enfants, ainsi que Jon Liguerzana, coordinateur d'Etixerat en Araba.

Comparution d'Etixerat devant le Parlement Basque

Le mercredi 1er juin, Etixerat a comparu devant le Parlement Basque, dans le cadre de la session organisée autour du Projet de Loi de reconnaissance et réparation aux victimes des violations de droits humains perpétrées dans un contexte de répression illicite dans la Communauté Autonome Basque entre 1978 et 1999. Notre association, celle des familles et amis de prisonniers et exilés politiques basques, travaille à la reconnaissance des victimes causées par une politique d'exception aux motifs politiques, dont les conséquences retombent directement sur les parents et amis des prisonniers basques et qui a déjà tué 16 personnes.

Un porte-parole d'Etixerat et Rafa Isasi, qui avait perdu son frère sur la route de la prison d'Orense, ont pris la parole. L'objectif était de démontrer que la politique de dispersion provoque de la souffrance, et donc des victimes, qui doivent être reconnues au même titre que les autres. Durant son tour de parole, Etixerat a expliqué ce que suppose réellement la dispersion pour les familles, fournissant de nombreux chiffres sur ses conséquences économiques, physiques et psychiques, et remettant au Parlement le dossier « Le prix du droit aux visites » rendu public par Etixerat l'année dernière. Rafa Isasi a ensuite pris la parole, décrivant l'accident qui a coûté la vie à son frère et à la mère d'une prisonnière politique basque : « Fontso n'était qu'un jeune homme de 27 ans qui avait décidé d'emmener une mère voir sa fille ». Après avoir donné les détails de ce drame, Isasi a déclaré qu'il ne pouvait voir dans cet accident, qui a coûté la vie à deux personnes, une simple « statistique d'accidents de la route ». Il a aussi mentionné la solidarité exprimée par des personnes de différentes idéologies, et a conclu son intervention en demandant la fin de la dispersion.

Etixerat a rappelé la définition de victime établie par l'Assemblée Générale de l'ONU en 1985 : « On entend par "victimes" des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions qui enfreignent

les lois pénales en vigueur dans un État Membre, y compris celles qui proscrivent les abus criminels de pouvoir ». De même, elle a rappelé les conclusions du rapport présenté par un groupe d'euro-parlementaires en avril dernier sur les droits humains des prisonniers basques pour motifs politiques. Un rapport qui souligne que la dispersion est une politique qui viole les droits essentiels. Pour finir, l'association a demandé que les 16 victimes mortelles de la dispersion soient incluses dans cette future loi de reconnaissance.

La Mairie d'Iruña adopte une motion contre la dispersion

Etixerat s'était réunie avec tous les groupes municipaux à la suite de l'accident subi par un habitant d'Iruña alors qu'il se rendait à une visite. Lors de ces réunions, Etixerat a demandé aux groupes municipaux de se déclarer contre la politique de dispersion et ses graves conséquences. C'est finalement EH Bildu qui a accepté la proposition de l'association et a présenté le 2 juin une motion dans laquelle le Conseil Municipal, dans un premier point, exprimait sa solidarité avec la personne accidentée, ainsi qu'avec toutes les victimes de la dispersion et de l'éloignement. Dans un second temps, elle refusait fermement les politiques pénitentiaires d'exception et exigeait du gouvernement espagnol d'y mettre un terme. Enfin, le Conseil Municipal de la capitale navarroise montrait sa volonté de réaliser les démarches nécessaires au transfert vers la prison d'Iruña de tous les prisonniers originaires de cette région.

La motion a été approuvée avec les votes d'EH Bildu, Geroa Bai, Aranzadi et IE. L'UPN et le PSN ont voté contre. Lors de cette session, Ana Fernandez, dont la sœur Sara avait été tuée en 2003 dans l'un des multiples accidents de la dispersion, a pris la parole. Elle a exposé la situation de sa famille et la souffrance causée par une mort qui aurait pu être évitée et a basé son intervention sur la nécessité d'éliminer toute souffrance pour pouvoir regarder sereinement vers l'avenir. Ayant eu connaissance de qui allait intervenir, l'UPN avait demandé la présence de Libertad Ya, dont la représentante a pris la parole après Ana Fernandez. Malgré un ton conciliateur, elle a défendu la politique de dispersion et en a justifié les conséquences. Les familles de prisonniers politiques basques qui ont assisté à la session ont jugé significatif que la représentante de Libertad Ya, en justifiant la politique pénitentiaire actuelle, ait établi des comparaisons entre la situation des prisonniers basques et l'expérience vécue pendant son

enlèvement par Ortega Lara (fonctionnaire des prisons espagnoles enlevé par l'ETA en 1996), passant totalement sous silence la terrible captivité et la fin dramatique des militants basques Lasa et Zabala.

Etixerat n'a pas pu remettre le dossier sur les Enfants et la Dispersion au Président Urkullu

L'association des familles et amis de prisonniers et exilés politiques basques n'a pas pu remettre en mains propres le dossier « les Enfants de la Dispersion » au Président de la Communauté Autonome Basque Iñigo Urkullu le 1er août 2016, lors des festivités de San Ignacio à Loiola (Azpeitia). Cela fait plusieurs années que, ce jour-là, Etixerat organise un rassemblement sur les marches de la basilique pour pouvoir ensuite remettre au Président différents rapports et dossiers sur la politique de dispersion et ses conséquences. Cette année, Etixerat souhaitait lui donner un dossier qui détaille la grave situation que vivent les enfants obligés de subir les conséquences de la dispersion. Cependant, à peine quelques minutes avant l'apparition d'Iñigo Urkullu, des responsables du protocole ont annoncé à Etixerat que le Président ne recevrait pas les représentants de l'association et ne prendrait pas ce dossier, qui a finalement été remis à un secrétaire. Ce refus a été dénoncé par Etixerat devant les médias. L'association a qualifié l'attitude d'Urkullu en tant que Président de « très grave », ce geste inhabituel revenant à tourner le dos à la revendication du respect des droits de l'enfance pour les enfants et adolescents affectés par la dispersion. Le maire d'Azpeitia Eneko Etxeberria, en revanche, a demandé à recevoir le dossier et a exprimé sa surprise et son inquiétude quant à ces faits.

Rassemblement d'Etixerat devant le Parlement Basque

Comme tous les ans, Etixerat a réalisé un rassemblement contre la dispersion le vendredi 9 septembre au sanctuaire d'Arantzazu, où se rendent également des représentants du Gouvernement Basque et de la Députation de Gipuzkoa à l'occasion de la fête de la patronne de Gipuzkoa. Etixerat a remis le dossier « les Enfants de la Dispersion » au Président de la Communauté Autonome Basque Iñigo Urkullu qui, contrairement au 1er août à Loiola, l'a reçu en mains propres. Les

porte-parole d'Etixerat ont pu discuter brièvement avec lui devant les médias de la politique de dispersion et de sa désactivation.

Réunion d'EH Bildu avec Etixerat et des familles de prisonniers gravement malades

Le 5 septembre, des parents des 10 prisonniers politiques basques gravement malades et des membres d'Etixerat se sont réunis, à la demande d'EH Bildu, avec des représentants de cette formation politique. Etixerat a fait un bilan positif de cette rencontre lors de laquelle les familles elles-mêmes ont pu raconter la situation des prisonniers affectés, et transmettre à EH Bildu la cruauté de ce qu'elles sont en train de vivre en raison du blocage par les Gouvernements espagnol et français des mesures de libération prévues par la loi. Etixerat a informé EH Bildu du travail que l'Association est en train de réaliser en ce moment et a demandé à cette coalition politique un engagement actif pour la désactivation des mesures d'exception de la politique pénitentiaire actuelle. Parmi ces mesures, figure le maintien derrière les barreaux des prisonniers politiques basques atteints de maladies graves et incurables, qui se trouvent pour la plupart, en plus, dans des prisons très éloignées de leur domicile familial.

Ronde de contacts avec les acteurs politiques, sociaux et syndicaux

Après la présentation en avril de leur rapport par les eurodéputés du groupe GUE/NGL, Etixerat a initié une ronde de contacts avec les partis et différents acteurs politiques et sociaux qui s'étaient réunis avec ces parlementaires. L'association avait en effet annoncé son intention de réaliser cette ronde de réunions pour recueillir les différentes opinions sur les conclusions de ce rapport. Les partis EAE, UpyD et PP avaient refusé de rencontrer les eurodéputés. En Navarre, en plus du PP, l'UPN, le PSN et l'ancien président du Gouvernement de Navarre Juan Cruz Alli avaient également refusé de participer à ces réunions. En plus de tous ceux qui avaient participé à ces réunions, Etixerat a également demandé à rencontrer certains autres acteurs, dans le but de mettre en place un travail en commun contre la dispersion.

Etixerat a présenté le thème des enfants et de la dispersion devant les Juntas Generales de Bizkaia

185 enfants membres de familles de prisonniers politiques basques souffrent des conséquences de la dispersion en Bizkaia. Le 28 octobre, Etixerat a pris la parole devant la Commission des Requêtes et des Relations avec les citoyens des *Juntas Generales* de Bizkaia pour transmettre à la chambre la réalité de ces 185 enfants et adolescents : l'obligation de parcourir des centaines de kilomètres pour leur rendre visite et ses conséquences sur le développement personnel, social et affectif ainsi que sur la santé et la réussite scolaire des enfants et adolescents.

Lors de cette comparution, ont pris la parole un porte-parole d'Etixerat et deux membres de familles de prisonniers qui ont offert le témoignage direct de leur expérience : Olatz Iglesias, de 20 ans, qui subit la dispersion quasiment depuis sa naissance et Maider Viso, mère d'une enfant de 13 ans ayant toujours connu la dispersion. Olatz Iglesias a expliqué devant la chambre la difficulté de devoir faire des voyages si longs (dans son cas Paris, Madrid, Alicante) pour quelques minutes de visite et la façon dont l'éloignement et ces longs déplacements influent sur tous les aspects de sa vie, mais surtout sur les liens affectifs, si nécessaires durant l'enfance, avec la ou les personnes incarcérée(s), en l'occurrence ses deux parents. Pour Olatz, le plus difficile est de voir sa petite sœur vivre actuellement la même situation qu'elle. Maider Viso, pour sa part, a livré un témoignage sur la difficulté de voyager avec des enfants en bas âge (dans son cas à Cordoba et Castellon), l'angoisse de les voir obligés de supporter une chaleur excessive ou un froid intense, les nausées en voiture ou les maladies habituelles des plus petits, toutes difficultés aggravées par le fait de se trouver à des centaines de kilomètres de la maison. Elle a également expliqué que cette situation oblige aussi les enfants à manquer régulièrement l'école, et plus encore dans le cas des prisons où les visites ne peuvent avoir lieu qu'en semaine. Le porte-parole d'Etixerat a exposé des faits généraux sur la dispersion et sur l'éloignement, et particulièrement sur la situation des enfants et adolescents mineurs qui en subissent les conséquences au même titre que les adultes. Il a également souligné la situation d'abandon dans laquelle les Institutions ont laissé ces enfants, comme l'ensemble des familles.

Après les témoignages d'Etixerat, les différents groupes politiques ont pris la parole. Seul le Partido Popular a exigé des

contreparties pour mettre fin à une situation qui viole les droits de l'enfance et qui soumet les mineurs aux conséquences de la politique de dispersion. Tandis que le PNV, EH Bildu, Podemos et le PSE montraient leur refus de cette politique et leur disposition à traiter le thème des mineurs - tout en reconnaissant les limites de cette Chambre - le PP a insisté pour que les parents prisonniers de ces mineurs demandent pardon, se repentissent et collaborent avec la justice pour obtenir le rapprochement. Dans son intervention, EH Bildu ou a mis l'accent sur le châtimeut que représente la dispersion pour les familles, et sur le fait qu'il n'existe aucun facteur de resocialisation dans la politique pénitentiaire actuelle. Podemos, pour sa part, a souligné que l'application d'un châtimeut collectif pour un délit individuel est inadmissible et absolument antidémocratique.

Forum Social Permanent

Le 22 octobre, date du 5ème anniversaire de la Conférence Internationale d'Aiete, le Forum Social pour Impulser le Processus de Paix a présenté le Forum Social Permanent, qui a décidé de se concentrer sur la société civile. Pour le Forum Social Permanent, les partis politiques n'ont pas été capables de parvenir aux accords nécessaires à tout processus de paix, en conséquence de quoi la société civile doit être le moteur de ce processus. Le Forum a également souligné l'attitude obstructionniste des États espagnol et français, réclamant un dialogue urgent avec les institutions. Le Forum, auquel Etxerat participe depuis le début, répondant à l'engagement adopté lors de sa dernière Assemblée Nationale, fixe ses principales lignes de travail sur les prisonniers et les exilés, la cohabitation et le désarmement, la première d'entre elles liant le travail du Forum et celui d'Etxerat. 14 organismes et 14 personnes de différents secteurs de la société basque forment en ce moment le Forum Social Permanent, qui reste ouvert à de nouvelles incorporations. Il s'agit des syndicats ELA, LAB, CCOO y Steilas ; des organismes Bake Bidea, Egari Zor, Sare, Etxerat, Ahotsak, Uharan, Paz con Dignidad et Antxeta Irratia ; et de Juanje Soria, Iñaki Lasagabaster, Nazario de Oleaga, Aitzpea Leizaola, Iñaki González Murua, Iñaki Olalde, José Luis Úriz, Andoni Serrano, Begoña Ugarte, Carlos Aitor Yuste, Roberto Oiz, Fernando Vaquerizo, Txemi Pérez et Fernando Armendáriz. Ont également participé à la présentation, en tant qu'invités, des membres du Groupe

International de Contact et des représentants d'EH Bildu, Elkarrekin Podemos, PNV et UGT.

Etixerat a présenté le thème des enfants et de la dispersion devant les Juntas Generales de Bizkaia

185 enfants membres de familles de prisonniers politiques basques souffrent des conséquences de la dispersion en Bizkaia. C'est cette réalité, l'obligation de parcourir des centaines de kilomètres pour leur rendre visite et ses conséquences sur le développement personnel, social et affectif ainsi que sur la santé et la réussite scolaire des enfants et adolescents qu'Etixerat a présentée le 28 octobre devant la Commission des Requêtes et des Relations avec les citoyens de Bizkaia.

Seul le Partido Popular a exigé des contreparties pour mettre fin à une situation qui viole les droits de l'enfance et qui soumet les mineurs aux conséquences de la politique de dispersion. Tandis que le PNV, EH Bildu, Podemos et le PSE montraient leur refus de cette politique et leur disposition à traiter le thème des mineurs - tout en reconnaissant les limites de cette Chambre - le PP a insisté pour que les parents prisonniers de ces mineurs demandent pardon, se repentissent et collaborent avec la justice.

Dans son intervention, EH Bildu a mis l'accent sur le châtement que la dispersion représente pour les familles et sur le fait qu'il n'existe aucun facteur de resocialisation dans la politique pénitentiaire actuelle. Podemos, pour sa part, a souligné que l'application d'un châtement collectif pour des délits individuels est inadmissible et absolument anti-démocratique.

Lors de cette comparution, ont pris la parole un porte-parole d'Etixerat et deux membres de familles de prisonniers qui ont offert le témoignage direct de leur expérience : Olatz Iglesias, de 20 ans, qui subit la dispersion quasiment depuis sa naissance et Maider Viso, mère d'une enfant de 13 ans ayant toujours connu la dispersion.

Olatz Iglesias a expliqué devant la chambre la difficulté de devoir faire des voyages si longs (dans son cas Paris, Madrid, Alicante) pour quelques minutes de visite et la façon dont l'éloignement et ces longs déplacements influent sur tous les aspects de sa vie, mais surtout sur les liens affectifs, si nécessaires durant l'enfance, avec la ou les personnes incarcérée(s), en l'occurrence ses deux parents. Pour Olatz,

le plus difficile est de voir sa petite sœur vivre actuellement la même situation qu'elle.

Maider Viso, pour sa part, a livré un témoignage sur la difficulté de voyager avec des enfants en bas âge (dans son cas à Cordoba et Castellon), l'angoisse de les voir obligés de supporter une chaleur excessive ou un froid intense, les nausées en voiture ou les maladies habituelles des plus petits, toutes difficultés aggravées par le fait de se trouver à des centaines de kilomètres de la maison. Elle a également expliqué que cette situation oblige aussi les enfants à manquer régulièrement l'école, et plus encore dans le cas des prisons où les visites ne peuvent avoir lieu qu'en semaine.

Le porte-parole d'Etxerat a exposé des faits généraux sur la dispersion et sur l'éloignement, et particulièrement sur la situation des enfants et adolescents mineurs qui en subissent les conséquences au même titre que les adultes. Il a également souligné la situation d'abandon dans laquelle les Institutions ont laissé ces enfants, comme l'ensemble des familles.

Motions contre la dispersion dans les mairies de Berriz, Gasteiz et Etxarri-Aranatz

Après les accidents simultanés survenus le 19 novembre, qui avaient touché sept parents et amis de prisonniers politiques basques et deux chauffeurs bénévoles qui revenaient des visites aux prisons de Huelva et Mansilla, Etxerat avait demandé que des motions contre la dispersion soient présentées dans les mairies des prisonniers et familles affectées.

Cette motion a d'abord été présentée à la mairie de Berriz, où elle a été adoptée le mercredi 21 décembre avec les votes du PNV et d'EH Bildu, et l'abstention du PSE.

Le 22 décembre, elle a été présentée à la mairie d'Etxarri-Aranatz, où elle a également été adoptée. Le seul vote contre est venu du conseiller du PP, qui a dit textuellement « c'est exactement la même chose pour les deux (se référant à la personne accidentée, originaire d'Etxarri-Aranatz, et au prisonnier politique qu'il allait visiter), qu'il dise au prisonnier à qui il rend visite ce qu'il doit faire pour être rapproché » (NDT : accepter l'offre de repentir).

Dans la matinée du 23 décembre, la même motion a été présentée à la mairie de Gasteiz. Ce texte mentionnait également le souvenir et l'hommage à Natividad Junko, victime de la dispersion, tuée dans un accident le 25 décembre 2007 sur les routes des prisons lointaines. La motion a été adoptée avec les voix du PNV, EH Bildu, Podemos et Irabazi. Le PP et le PSE ont voté contre, rappelant l'existence de la « Via Nanclares » (offre de repentir par l'État espagnol) comme solution à la situation créée par la dispersion. Lors de son tour de parole, le représentant d'Etterat s'est adressé à ces deux groupes, en leur demandant s'ils croyaient que la dispersion viole les droits essentiels, et dans ce cas, ce qu'ils envisageaient pour surmonter cette situation, mais il n'a obtenu aucune réponse.